

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 563

Artikel: Réponse à un appel de M. Vallotton : les "Lottas" finlandaises au Conseil National

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263655>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Que sera demain? Il
sera ce que nous le
ferons.

CARDINAL VERDIER.

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de chèques postaux I. 943

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.-

ÉTRANGER... 8.-

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de
l'année en cours.

ANNONCES

11 cent. le mm.

Largeur de la colonne: 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Un télégramme des suffragistes suisse à M. Celio

Comité Central Association suisse pour le
Suffrage féminin réuni à Neuchâtel salue
votre élection, et se rappelant paroles féministes
que vous avez prononcées à Biasca en 1934
compte sur votre appui, suivant tradition du
regretté G. Molta.

En effet, un soir de mars 1934, deux de nos
suffragistes, la regrettée M^{lle} L. H. Paché, connue
plus tard sous le pseudonyme littéraire de Georges
Claude, et M^{lle} Ida Weber (St-Gall), membre
du Comité Central, débarquaient à Biasca, portant
dans leurs valises le film suffragiste, *Le Banc
des Mineurs*, qu'elles avaient promené à travers
le Tessin en tournée de propagande suffragiste.
Il faisait nuit, il faisait froid, très froid, l'accueil
à l'hôtel était plus que réservé, les chambres gla-
ciales; qui pouvaient attendre dans ce grand vil-
lage sombre, où elles accédaient le long d'une
route obscure, nos deux propagandistes?...

Un miracle. Un public intéressé, vivant, ré-
agissant, applaudissant. Et le chef du Départe-
ment de police du canton, M. Enrico Celio, avocat,
assistait à la séance, et prenait la parole pour
se déclarer partisan du suffrage féminin, qu'il
avait défendu autrefois, lorsque, vers 1921, la
question vint devant le Grand Conseil tessinois.
Bravo! et merci, Monsieur le Conseiller fédéral!
E. Gd.

A propos de cautionnement

Un succès au Conseil National

Un succès a été remporté lors de la récente
session du Conseil National: celui-ci a adopté
par 53 voix contre 46 l'amendement stipu-
lant qu'un époux ne peut cautionner valable-
ment qu'avec le consentement écrit de son con-
joint. Notre dernier numéro avait montré la
portée de cette disposition que demandait la
Société coopérative de cautionnement Saffa,
appuyée par 24 grandes Sociétés féminines
suisses, et par presque toutes les *Frauenzen-
tralen* cantonales.

Reste encore à doubler le cap du Conseil
des Etats. Mais le fait que la minorité de la
Commission du Conseil National s'est trans-
formée en majorité à la Chambre peut donner
confiance.

Réponse à un appel de M. Vallotton

Les « Lottas » finlandaises au Conseil
National.

...Il existe en Finlande une vaste association
qui s'appelle l'Union Lotta Syvärd et qui groupe
environ 100.000 femmes: ce sont les « Lottas ».
Le but des Lottas est d'apprendre aux jeunes
filles à servir et à défendre leur foi, leur foyer
et leur patrie. En temps de guerre, les Lottas
remplacent les hommes dans les sections sani-
taires, de ravitaillement, d'équipement, de chan-
cellerie. Partout où un homme peut être rem-
placé par une femme non armée, la Lotta se sub-
stitue à lui et l'homme peut partir au front. La
Lotta mobilisée reste la femme. Ce n'est point
une amazone en bottes et en culottes saumur.
Non, c'est une femme qui, en costume gris, avec
une capote et une casquette brunes, collabore avec
l'homme à la défense du pays. Elle est secrétaire
ou téléphoniste dans un Etat-Major, infirmière,
cuisinière, couturière, cantinière, laitière, qui sa-
ise encore? Grâce à cette collaboration étroite,
qui est pour le soldat une émulation constante,
l'armée finlandaise a pu gagner pour le front des
dizaines de milliers d'hommes.

Qu'avons-nous fait dans ce domaine en Suisse?
Un timide essai avec des chauffeurs militaires
pour les colonnes sanitaires. C'est tout. Nos Etats-
Majors continuent à souffrir de l'inexpérience et
de la lenteur de prétendus dactylographes hom-
mes qui ne savent pas taper à la machine. Nos
plantons de téléphone laissent souvent à désirer.
Nos unités souffrent de l'insuffisance de leurs
effectifs parce qu'il faut détacher au bureau
d'Etat-Major, à la poste, à la cuisine et ailleurs
des hommes dont le travail pourrait parfaitement
être confié à des femmes, — qui le feraient mieux
qu'eux.

Et pendant ce temps-là, des milliers de jeunes
femmes suisses sont oisives et demandent en
vain à servir elles aussi leur pays.

Il y a là un problème d'un intérêt considé-
rable pour le temps de guerre. Faisons confiance à
la femme suisse qui en est digne. Appelons-la à
défendre avec nous le pays, — non pas le fusil
en main — mais dans sa sphère d'activité. A
quand la constitution des Lottas suisses? Voilà
une œuvre splendide à entreprendre immédia-
tement par les femmes suisses — par elles, et non
par les hommes. — Je leur en adresse l'ardent
appel...

...Qui parle ainsi? M. le conseiller national
Henry Vallotton, président de la Commission
des Affaires étrangères, au cours du rapport

que, de retour de Finlande, il a présenté le 23
février dernier au Conseil National. Et certes,
nombre des paroles qu'il a prononcées, nous
pourrions à notre tour les reprendre et les ré-
péter. Car avons-nous dit autre chose depuis
six ou huit mois?

Si. Nous avons dit autre chose encore, sur
quoi il nous paraît essentiel d'attirer l'attention
de M. Vallotton et de tous ceux qui l'ont ap-
plaudi. Nous avons dit et répété que ce pays
où les Lottas rendent de tels services, c'est
aussi celui qui, le premier en Europe, a re-
connu aux femmes l'intégrité de leurs droits
politiques. C'est celui qui, dès 1907, c'est-à-
dire au moment où il arracha à la Russie tsar-
iste l'octroi d'une Constitution libérale et
progressiste, ne craignit pas « l'inconnue »
que représentait le vote des femmes, et inscri-
vit dans cette nouvelle Constitution les droits
politiques intégraux pour ses citoyennes.
Rien en Finlande n'empêche une femme de
remplir les fonctions les plus importantes dans
l'administration du pays: elle peut être minis-
tre — elle l'a déjà été; elle peut être Prési-
dente de la République. Son pays a confiance,
pleine confiance en elle, et le prouve.

Alors que, chez nous, c'est une affaire, sim-
plement de faire nommer une femme médecin
dans la Commission administrative de la Ma-
ternité d'un de nos cantons. Alors que chez
nous, on nous juge incapables même d'être
un conseiller municipal dans un village. Alors
que chez nous, il est interdit de prononcer à
la Radio le terme subversif de suffrage fé-
minin. Alors que, chez nous, l'on a vu de
grandes administrations officielles réduites à
quelques rares fonctionnaires, parfois même à
un seul, incapables forcément de suffire en
pleine effervescence de mobilisation à des tâ-
ches écrasantes et indispensables, plutôt que
de faire appel à des femmes qui offrent leurs
services. Et tout cela pour le grand dam de
notre pays.

Que pouvons-nous faire, tant que celui-ci
n'a pas prouvé qu'il a confiance en nous?
Que pouvons-nous organiser? quels services
pouvons-nous rendre? quand on nous tient si
soigneusement à l'écart de la chose publique?
Et comment des femmes, qui ne sont pas des
citoyennes, et auxquelles on ne manque pas
à chaque occasion de rappeler leur incapacité
politique, pourraient-elles répondre, quand
bien même elles ne demanderaient pas mieux,
certes! à l'ardent appel de M. Vallotton?...

La parole est à nos législateurs.

E. Gd.

pour résoudre le problème suivant: Etant donné
d'une part les quantités de substances nécessai-
res à l'alimentation de notre corps (graisses, car-
bohydrates, protéines, calcium, fer, iode, vitami-
nes...), étant donné d'autre part la composition
des aliments les plus usuels et leur prix actuel,
comment une ménagère avisée composera-t-elle
ses menus de chaque jour de manière à nourrir sa
famille de la façon la plus avantageuse, hygiéni-
quement parlant, sans dépasser les possibilités
d'un budget souvent difficile à équilibrer?

Afin de donner une base pratique à ses études,
M^{lle} Hoffner a choisi un type familial de quatre
personnes, soit un père exerçant une activité phy-
sique modérée (je suppose que s'il était manœ-
uvre, charbonnier, etc. les proportions auraient été
changées), une mère occupée aux travaux du mé-
nage, et deux enfants, soit un garçon de douze à
quatorze ans, donc en pleine croissance, et un au-
tre enfant de cinq à sept ans. Tous les quatre
sont supposés en bonne santé, le budget que nous
analysons étant destiné à couvrir des besoins nor-
maux.

Or, d'après les études techniques des experts
alimentaires de la S. d. N., les besoins ali-
mentaires minima quotidiens de chacun des membres
de cette famille, sont, exprimés scientifiquement,
les suivants: pour le père, 3.000 calories et 75
protéines; pour la mère, 2.600 calories et 75 pro-
téines, pour le jeune garçon, 3.200 calories (plus
même que pour son père) et 69 protéines, et pour
le cadet de la famille, 1.400 calories et 64 protéi-
nes. Soit pour l'ensemble et par semaine, un total
de 71.400 calories et de 1981 protéines...

...J'entends des lectrices m'interrompre pour me
dire que ces chiffres ne correspondent à rien dans
leur esprit, et qu'une évaluation en tranches de
rôti ou en plaques de beurre leur rendra plus
grand service. Patience, nous y arrivons. M^{lle}
Hoffner a dressé en effet un tableau synoptique
de la valeur en calories et en protéines des ali-
ments les plus courants, et en consultant ce ta-
bleau, vous y apprendrez que 21 litres de lait
vous fourniront 14.700 calories et 735 protéines,
que 1 kg. de sucre vous donnera 4.000 calories et
point de protéines, alors qu'avec 5 kgs 5 de pain
vous aurez plus de 14.000 calories et 385 protéi-
nes. La salade verte ne vous apportera dans vos
menus que 45 calories pour 250 grammes de feuil-
les, et seulement 3 protéines, mais vous fournira
en revanche d'indispensables vitamines, et ainsi de
suite. D'où il appert que, pour que notre famille-
type trouve dans son alimentation les substances
nécessaires, elle devra consommer en tout cas
chaque jour un demi-litre de lait pour un adulte,
et trois quarts de litre pour les enfants; deux lé-
gumes au minimum, dont l'un à feuilles vertes;
des protéines de source animale (viande, poisson,
œufs, fromage); deux fruits au minimum, si possi-
ble crus; et enfin des céréales, du pain, du beurre,
pour compléter l'élaboration de ces menus.

Ceci établi, M^{lle} Hoffner a scrupuleusement
calculé le coût de toutes les quantités d'aliments
que les recherches scientifiques que nous venons
de mentionner indiquent comme indispensables,
prenant pour base, à la date du 30 décembre der-
nier, les prix de la Société coopérative et du mar-
ché de Genève; et c'est ainsi qu'elle arrive à ce
budget hebdomadaire de 35 fr. pour 4 personnes.
De son tableau synoptique, impossible à repro-
duire en entier, nous détachons seulement ci-après
la colonne relative au prix des différentes quan-
tités de denrées:

21 litres de lait	Fr. 7.14
5 kg. de pommes de terre	1.13
450 grammes de haricots	0.25
250 grammes de pois jaunes	0.18
1 kg. de choux	0.30
1 kg. de poireaux	0.80
250 grammes de salade verte	0.29
300 grammes de better. rouges	0.14
200 grammes de carottes	0.07
500 grammes de navet	0.15
750 grammes de fruits secs	1.20
2 kg. de pommes	1.20
800 grammes d'oranges	0.48
200 grammes d'oignons	0.07
1 bouquet de fines herbes	0.10
5 kg. 500 de pain	2.48
500 gr. de riz	0.30
650 grammes de macaronis	0.55
100 grammes de pâtes aliment.	0.21
250 grammes de farine	0.15
250 grammes de gruau d'avoine	0.15
250 grammes de beurre	1.25
250 grammes de graisse	0.73

Un budget familial alimentaire

Comment bien nourrir une famille de
4 personnes avec 35 fr. par semaine?

— Impossible! diront sceptiquement les unes,
sans même tenter d'essayer. — Trop beau pour
être vrai! affirmeront mélancolement les au-
tres, qui se demandent comment elles ont pu lais-
ser s'envoler tant de pièces d'argent hors de leur
porte-monnaie, en regard des quelques cornets
et paquets qui dansent à l'aise dans leur sac à
provision. — Insuffisant pour mes conditions de
vie et de famille! déclareront d'autres encore,
alors que, nous y comptons bien, certaines, plus
avisées, plus réfléchies ou d'un esprit moins rou-
tinier, prendront la peine d'étudier en détails ce
budget alimentaire de 35 fr. par semaine que vien-
nent de nous présenter les journaux coopératifs de
Suisse romande.¹

Car il n'a pas été établi au hasard, ce budget,
sur la foi des recettes souvent singulièrement
coûteuses des « pages de la femme » ou des ma-
gazine à la mode. Au contraire, il résulte de longues
et patientes études, d'une rigueur toute scientifi-
que, menées par notre concitoyenne, M^{lle} Claire
Hoffner, du Bureau International du Travail,

¹ Le Coopérateur genevois 1^{er} février 1940, rue
Bautte, 5, Genève. — La Coopération, 3 février
1940, 62-64, Tellstrasse, Bâle.



Marthe GIACOMINI-PICARD : Zinias

Cliché Pro Infirmis

(Carte vendue au profit de „Pro Infirmis“ : voir article en 2^e page)